

La Tunisie dans la tourmente

LE JOUR

D'ALGERIE



Musique
Cheikh Namous,
le doyen des
musiciens algériens n'est plus

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5278 - Mercredi 20 janvier 2021 - Prix : 10 DA

Malgré l'adoption d'un plan de reprise

Le métro maintenu hors service

La reprise économique dans le meilleur des cas possibles

Par Mohamed Habili

Bien que des vaccins anti-Covid-19 aient été mis au point et que leurs administrations aient commencé dans plusieurs pays, l'incertitude quant au développement de la pandémie au cours de cette année n'est pas levée pour autant, il s'en faut. Il faudra probablement attendre quelques semaines de plus pour qu'il soit possible de mesurer les premiers effets de cette opération, d'autant plus clairement d'ailleurs que dans l'intervalle la vaccination se serait étendue à l'ensemble des pays. Dans la meilleure hypothèse, le tableau d'ensemble tel qu'il se sera dessiné à la fin de ce premier trimestre pourra permettre d'extrapoler pour le reste de l'année. Mais à la condition expresse que la vaccination se traduise bien par ce qui est attendu d'elle : dans un premier temps le ralentissement de l'épidémie, et dans un second son reflux. Si par malheur la décruce ne se produisait pas, ou que l'épidémie continue de se propager comme si de rien n'était, que les vaccins soient ou non efficaces, alors toute projection portant sur le reste de l'année deviendrait difficile, sinon impossible. De la vaccination et de son succès dépend au premier chef la relance économique.

Suite en page 3

L'association des consommateurs réclame le plafonnement des marges bénéficiaires

Flambée générale des prix



PH/E. Soraya/J. A.

«Le prix des pâtes a augmenté de 40 %, celui des viandes, rouges notamment, a flambé de 2,5 à 7 %, les dérivés du lait connaissent une augmentation de 10 à 15 %, y compris le lait pour enfant...», a alerté le président de l'Apoce (Organisation de protection du consommateur et de son environnement) qui a appelé à la régulation du marché et au plafonnement de la marge bénéficiaire afin d'éviter les hausses inexplicables. Page 2

Covid-19

La date de début de la vaccination toujours pas fixée

Galerie d'art Atelier 31

Une exposition de Said Debladji se prépare

L'association des consommateurs réclame le plafonnement des marges bénéficiaires

Flambée générale des prix

■ «Le prix des pâtes a augmenté de 40 %, celui des viandes, rouges notamment, a flambé de 2,5 à 7 %, les dérivés du lait connaissent une augmentation de 10 à 15 %, y compris le lait pour enfant...», a alerté le président de l'Apoce (Organisation de la protection du consommateur et de son environnement) qui a appelé à la régulation du marché et au plafonnement de la marge bénéficiaire afin d'éviter les hausses inexplicables.

Par Thinhinene Khouchi

Depuis le début de cette année, les prix des produits alimentaires ont connu une augmentation remarquable qui n'a laissé personne indifférent. En effet, selon le président de l'Organisation de la protection du consommateur et de son environnement, Mustapha Zebdi, plusieurs produits sont touchés par la hausse des prix cette année, citant comme exemple «le prix des pâtes qui a augmenté de 40 %, les viandes, rouges notamment, ont flambé de 2,5 à 7 %». Selon lui, son Organisation avait «prédit cette augmentation en 2020, mais aucune autorité n'a pris nos alertes au sérieux». Zebdi a cité également «les prix des dérivés de lait qui ont augmenté de 10 à 15 %, y compris le lait pour enfant». Les produits électroménagers et informatiques ne sont pas en reste, leurs prix ont grimé de 20 à 40 %. Pour ce qui est du sucre et de l'huile destinés à la transformation industrielle, ils ont également connu une hausse assez significative. Cela impactera automatiquement les prix des produits finis. Le président de l'Apoce a évoqué aussi l'augmentation enregistrée sur les pièces de rechange automobiles, située autour de 50 %, dans le secteur de la quincaillerie et le prix du fer qui a impacté plusieurs secteurs, notamment le bâtiment. Pour Zebdi, «le manque de prévisions sur le marché, de communication et de coordination entre les secteurs, notamment celui du Commerce avec l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC), sont derrière cette instabilité des prix». A l'image des industriels et des économistes, l'Organisation de la protection du consommateur estime qu'«afin d'éviter les hausses



Ph.E. Soraya/J. A.

inexplicables des prix, il est impératif de plafonner la marge bénéficiaire». Selon lui, «le prix doit être fixé chez le producteur, qu'il soit agriculteur ou industriel. En l'absence de cette mesure, nous avons constaté des marges bénéficiaires allant jusqu'à 1 000 %». Zebdi a réclamé également l'annulation de la TVA sur certains produits essentiels, comme la tomate en conserve, le café, les pâtes et les légumes secs. De son côté, le président de la Fédération nationale de l'agroalimentaire (FNA), Khaled Belbel, a indiqué que la hausse des prix des pâtes alimentaires, enregistrée dernièrement, est notamment causée par le «monopole» de certains opérateurs qui en «profitent pour multiplier leurs bénéfices». Vu la fermeture de certaines usines en raison de l'implication de leurs propriétaires dans des affaires de justice, certains producteurs se sont retrouvés «seuls sur le marché», ce qui a créé une

sorte de «monopole» dont ils profitent pour multiplier leurs bénéfices durant cette période, en se basant sur la loi de l'offre et de la demande, a expliqué Belbel. D'où la nécessité, selon lui, de multiplier les contrôles et de sévir pour épargner le consommateur qui est la première victime de ces agissements. Il précisera que la Fédération a, certes, pour rôle de défendre les investisseurs, mais pas au détriment du citoyen. D'autre part, il a évoqué la hausse des prix du blé sur les marchés internationaux ainsi que la hausse des taxes douanières, relevant que les producteurs de pâtes alimentaires «se plaignent de l'absence de subventions» de la part des pouvoirs publics. Le responsable a indiqué que ces opérateurs demandent à bénéficier de quotas subventionnés de blé et de semoule, ce qu'il a considéré comme «impossible» vu que les subventions ne concernent que les pro-

duits destinés directement aux consommateurs. Le président de la Fédération a rappelé que la FNA a, de tout temps, demandé à subventionner les agriculteurs, afin qu'ils puissent augmenter leur production et ainsi permettre à l'Etat de réduire la facture d'importation des matières de première nécessité telles que le blé ou encore la poudre de lait. Considérant que la Fédération, au même titre que la Confédération algérienne du

patronat à laquelle elle est affiliée, est un «partenaire des pouvoirs publics», Belbel a rappelé quelques propositions de la fédération pour le développement de la filière agroalimentaire. Il s'agit, entre autres, de désigner des administrateurs pour gérer toutes les usines dont les propriétaires sont poursuivis en justice pour la préservation des emplois et aussi la poursuite de la production en vue d'atteindre l'autosuffisance. T. K.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 3 décès et 249 nouveaux cas

L'ALGÉRIE a enregistré 3 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins qu'hier (4), portant à 2 843 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a connu une légère baisse, avec 249 cas, soit 10 cas de moins par rapport au bilan d'hier (259), pour atteindre, au total, 104 341 cas confirmés.

R. N.

Malgré l'adoption d'un plan de reprise

Le métro maintenu hors service

L'Entreprise du métro d'Alger (EMA) s'est préparée pour une éventuelle reprise avec une adaptation de son activité à cette situation exceptionnelle, puisque un plan de reprise a déjà été élaboré pour la circonstance. Malgré la reprise de tous les transports en commun (bus de transport urbain et inter-wilayas, taxis et tramway), la reprise du métro tarde toujours à voir le jour. Ce moyen de transport, plus rapide et moins coûteux, a été fermé, pour rappel, depuis mars dernier, date de sa mise à l'arrêt par les autorités en raison des risques de propagation de l'épidémie de coronavirus. Lors de son passage à la Radio nationale, le directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), Ali Arezki, a détaillé le plan de reprise du métro d'Alger qui attend le feu vert des autorités publiques. «L'Entreprise du métro d'Alger est mobilisée pour reprendre du service dès la prise d'une décision par les pouvoirs publics», a indiqué son directeur

général, affirmant que «pour le moment, aucune date n'a été fixée pour la reprise du métro». «Je pense que ça va se faire en fonction de l'évolution de la pandémie», a-t-il déclaré lors de son intervention sur radio Chaîne 3. Entre-temps, il a déclaré que son entreprise s'est préparée «pour une éventuelle reprise, avec une adaptation de notre activité à cette situation exceptionnelle, puisque nous avons déjà élaboré un plan de reprise». Se voulant plus précis à propos de ces mesures élaborées dans l'attente d'une reprise, ce plan comporte deux volets, a indiqué le directeur général de l'EMA. Le premier volet concerne l'adaptation de l'offre de transport. À cet effet, a-t-il précisé, «nous avons fixé les horaires d'exploitation de 7h00 à 19h00, avec une rame toutes les 4 minutes 30 pour éviter l'entassement à l'intérieur des rames». Le deuxième volet concerne le protocole sanitaire, qui a été mis en place pour la lutte et la prévention contre le Covid-19. Ce dernier

consiste en le port obligatoire de la bavette et la prise de température à l'entrée des stations. «A l'intérieur de la gare, un marquage au sol et des gèze-files sont placés pour le respect de la distanciation physique. A bord du métro, les rames seront ventilées, aérées et nettoyées régulièrement avant et après chaque trajet», a-t-il ajouté, précisant que la reprise sera progressive et contrôlée avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités des rames. S'agissant des pertes subies par l'Entreprise du métro, l'invité a signalé qu'à l'instar de tous les modes de transport, son entreprise a été gravement impactée par la crise. «Nous sommes à l'arrêt depuis le 22 mars dernier et les pertes sont évaluées à plus de 13 milliards de dinars pour l'ensemble des modes de transport, métro, tramway, téléphériques et télécabines». «Nous avons donc été obligés de faire le roulage quotidien des rames tout au long de cette période. Cela a généré

beaucoup de charges et de dépenses, et en contrepartie il n'y a pas eu de recettes», a-t-il fait remarquer. Evoquant le projet de l'extension du métro d'Alger, le DG du métro d'Alger a fait savoir qu'actuellement il y a deux extensions très importantes qui sont en cours de réalisation puisqu'elles vont desservir des quartiers très denses en population. La première, dit-il, relie Ain Naadja à Baraki et s'étend sur une longueur de 4,4 km. «Les travaux de génie civil sont en cours. Une première partie sera livrée en 2022». La deuxième extension reliant El Harrach-Centre à l'aéroport international d'Alger s'étend sur un tronçon de 9,5 km et composée de 9 stations. Ali Arezki a indiqué que la méthode de travail utilisée dans ce tronçon a changé depuis l'acquisition d'un tunnelier de 104m de longueur et 10m de diamètre, doté des dernières technologies adoptées en matière de forage et de pompage de béton armé. Louisa Ait Ramdane

Quatrième nuit d'affrontements dans plusieurs villes

La Tunisie dans la tourmente

■ Les violences nocturnes s'intensifient depuis plusieurs jours entre policiers et des jeunes dans différentes villes tunisiennes. La police a procédé à de nombreuses arrestations.



Ph.D. R.

Par Meriem Benchaouia

En effet, des heurts ont éclaté pour la quatrième nuit consécutive dans plusieurs villes de Tunisie, où des jeunes ont pris pour cible la police mobilisée pour faire respecter le couvre-feu lié à la pandémie de coronavirus et qui a répliqué avec des gaz lacrymogènes, a indiqué l'agence de presse TAP A Tunis, quelques centaines de jeunes ont jeté des «pierres et quelques cocktails Molotov» sur des policiers déployés notamment dans plusieurs quartiers populaires, dont la vaste cité d'Ettadhamen située en périphérie de la capitale. Les forces de l'ordre ont répliqué par des gaz lacrymogènes. A Sfax, deuxième plus grande ville du pays, des protestataires ont incendié des pneus et coupé des routes, selon des médias. Des heurts ont également eu lieu à Gafsa, où les habitants protestaient contre la destruction par

les autorités d'un point de vente informel, selon les mêmes sources. Des échauffourées ont également éclaté au Kef, à Bizerte (nord) et Kasserine (centre-ouest), à Sousse et Monastir (centre-est), selon des médias locaux. Le procureur général près le tribunal de première instance de Bizerte a émis, lundi, des mandats de dépôt à l'encontre de 36 personnes pour avoir participé à des actes de vandalisme dans la région durant les derniers jours, a indiqué le porte-parole du tribunal, Walid AchBelleh. Dans une déclaration à l'Agence TAP, la même source a ajouté que six mineurs ont été également déferés devant le juge des enfants pour le même délit. Le ministère de l'Intérieur, qui avait annoncé plus de 600 arrestations, n'était pas en mesure à ce stade de détailler les arrestations et dégâts survenus dans la nuit de lundi à mardi. Ces heurts ont éclaté au lendemain du dixième

anniversaire de la révolution, alors que l'épidémie de coronavirus a exacerbé une crise sociale en Tunisie. La Tunisie a connu un confinement général de quatre jours qui s'est achevé dimanche pour tenter d'endiguer une flambée de cas de Covid-19. Un couvre-feu à 20 heures est en vigueur depuis octobre.

Kaïs Saïed met en garde contre toute instrumentalisation des jeunes

Le Président tunisien, Kaïs Saïed, a mis en garde contre toute «instrumentalisation» de la misère et de la pauvreté des jeunes dans les troubles, assurant que «ceux qui manipulent les jeunes et bougent dans les ténèbres ont pour objectif de semer le chaos et non pas de répondre aux revendications des Tunisiens», rapporte l'agence TAP. Le chef de l'Etat tunisien qui s'est rendu dans la banlieue de

Tunis, a souligné dans un communiqué que «la gestion des affaires publiques n'est pas tributaire de la création des alliances et des manœuvres politiques, mais elle repose plutôt sur des valeurs morales et des principes constants», ajoutant que le chaos ne peut en aucun cas servir les intérêts du pays. Par ailleurs, le Président Saïed a, dans une allocution prononcée devant un groupe de citoyens de la région, «réaffirmé le droit du peuple tunisien à l'emploi, à la liberté et à la dignité nationale», appelant «à ne pas porter atteinte à l'honneur des personnes, ni à leur intégrité physique et leurs biens», selon la même source. Par ailleurs, ces troubles nocturnes continuaient à susciter un large mouvement d'indignation auprès de formations politiques et d'organisations syndicales, appelant les jeunes à la retenue et à opter plutôt pour des voies pacifiques pour exprimer leurs revendications. **M. B.**

Covid-19

La date de début de la vaccination toujours pas fixée

La date de début de l'opération de vaccination contre le Covid-19 n'est toujours pas arrêtée. C'est ce qu'a affirmé, hier, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, qui a tenu à rassurer, toutefois, que «la vaccination commencera courant janvier, selon les recommandations du Président Tebboune». Benbouzid, cité par des médias, lors de son accueil de la mission médicale algérienne de retour de Mauritanie, a expliqué que les autorités sanitaires sont prêtes à entamer le processus de vaccination. Il faut affirmer que l'attente observée pour fixer une date précise de lancement de l'opération de vaccination à l'échelle nationale suscite beaucoup d'interrogations. Cela d'autant que seulement dix jours nous séparent de la fin du mois de janvier. Pour rappel, fin décembre dernier, le président de la République, Abdelmajid Tebboune, a donné des instructions au Premier ministre, Abdelaziz Djerad, à l'effet de présider «sans délai» une réunion avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de coronavirus pour choisir le vaccin adé-

quat anti-Covid-19 et de lancer la campagne de vaccination à partir de janvier. Désormais, le département de la Santé est en course contre la montre.

Toutefois, il faut préciser qu'hormis l'acquisition du vaccin et la fixation de la date de lancement de la vaccination, le plan, les structures et le personnel chargé de cette opération sont fin prêts. Des formations accélérées au profit du personnel chargé de l'opération de vaccination ont été prévues à travers les wilayas du pays. Des plans de vaccination ont déjà été mis en place. A titre d'exemple, la direction de la santé et de la population de Tissemsilt a élaboré un plan spécial pour l'opération de vaccination contre le Covid-19. Toutes les dispositions relatives à la campagne de vaccination ont été prises au niveau de cette wilaya avec la concentration de tous les moyens disponibles au niveau des structures sanitaires pour garantir la réussite de l'opération. 55 points de vaccination ont été mis en place dans les établissements publics de santé de proximité, les polycliniques et les salles de soins, en plus de la mobilisation d'une unité

de stockage et de froid au niveau de l'établissement public de santé de proximité du chef-lieu de la wilaya.

Aussi, 60 médecins et 120 agents paramédicaux ont été mobilisés et auront pour mission la supervision de l'opération est-il indiqué.

A Oran, la cinquantaine d'établissements de proximité que compte la wilaya prendront part à la campagne de vaccination devant débiter au cours de la dernière semaine du mois de janvier, a indiqué, dimanche, le directeur local de la santé.

Il est précisé, par ailleurs, qu'il sera question de déplacer les opérations de vaccination vers les grands espaces, tels le Centre des conventions d'Oran (CCO), dans le cas où l'engouement sur la vaccination serait grand et les mesures de distanciation sociale difficiles à respecter. C'est dire que des scénarios et des plans ont été mis en place et il ne reste qu'à donner le feu vert pour le début de l'opération de vaccination qui s'annonce être la plus grande dans l'histoire du pays.

Aomar Fekrache

LA QUESTION DU JOUR

La reprise économique dans le meilleur des cas possibles

Suite de la page une

On sait que pour la Banque mondiale l'économie globale est susceptible de renouer avec la croissance au courant même de 2021, malgré la récession exceptionnelle de l'année précédente, cette dernière étant comparable par son volume et ses effets à la Grande Dépression des années 1930. En une année, croit-elle savoir, la reprise aura restauré tout ce qui avait été détruit en 2020, à tout le moins dans l'ensemble. Ce qu'elle passe sous silence, c'est que ses prévisions reposent sur le meilleur des scénarios, celui du reflux de la crise sanitaire sous l'effet d'une vaccination à la fois efficace et étendue au monde entier. D'une pandémie en effet on ne peut se libérer que tous ensemble, de même qu'elle s'est propagée dans le monde entier, ne laissant hors de son emprise ni les déserts ni les pôles. Ces prévisions reposent sur une deuxième hypothèse implicite, qui pour sa part mériterait plutôt le nom de non-dit. Elle est la suivante : la reprise consiste pour l'économie mondiale à se reconstruire au fil coupé en 2020 par la maladie. Ce qui suppose que tout reprendrait en quelque sorte à l'identique, dans l'état qui était le sien auparavant. Tout ce qui faisait l'économie mondiale en 2020, ou un peu avant, sortirait ou de sa léthargie ou de sa mort clinique, l'épidémie ayant frappé diversement ses victimes, pour retrouver le même niveau d'activité en quelques mois seulement. Un arrêt sur image qui s'animerait tel quel, sans perte ni gain, ni même transformation. On ne peut comparer la récession consécutive à l'épidémie à la Grande Dépression pour ce qui est de l'ampleur des effets et destructions, et puis ensuite parler de relance comme si toutes les entreprises grandes et petites allaient retrouver leurs activités là où elles les avaient laissées. La réalité, c'est qu'il y en a qui survivront à la crise et d'autres qui en mourront, ou qui sont déjà mortes sans retour. La reprise, si reprise il y a dès cette année, ne veut pas dire que tout reprendra dans la forme et la quantité d'avant la crise. Non seulement des entreprises mais des secteurs entiers ne répondront pas présents à l'heure de l'inventaire.

M. H.

Commerce

Plusieurs opérations en 2020 pour réguler et organiser l'activité commerciale

■ Le secteur du Commerce a mis en œuvre, en 2020, plusieurs opérations visant à réguler et à organiser les activités commerciales, en exécution du programme d'action du gouvernement et en application des orientations du président de la République, lit-on dans un rapport portant bilan des activités du secteur, dont l'APS a obtenu une copie.

Par Amina C.

Selon le rapport, le ministère a mis sur pied quatre dispositifs qui visent l'organisation de la commercialisation de plusieurs produits de consommation, dont essentiellement le lait subventionné, la farine, la semoule, ainsi que deux systèmes, le premier portant sur le remboursement des frais de transport terrestre des marchandises, et le deuxième relatif aux cartes géographiques et applica-

tions numériques. Le dispositif régissant la production et la distribution du lait subventionné a été mis sur pied sur la base d'une évaluation globale de cette activité, donnant lieu à la prise de plusieurs mesures, dont essentiellement la création d'un système informatique de maîtrise de la traçabilité et de la production et de la distribution du lait. Il s'agit aussi de la finalisation du fichier national des laiteries contractualisées avec l'Office national interprofessionnel du lait et des dérivés laitiers (Onil), du fichier des distributeurs agréés par les laiteries et du fichier des commerçants de détail approvisionnés par ces distributeurs. Dans ce cadre, le décret portant définition des prix à la production et aux différents stades de la distribution du lait pasteurisé conditionné en sachets a été amendé, dans le but de renforcer le contrôle sur la destination finale de ce produit, destiné exclusivement aux ménages. Pour ce qui est du dispositif de production et de distribution de la farine et de la semoule subventionnées et du dispositif de compensation de l'huile et du sucre blanc, le rapport a fait état de l'élaboration d'un nouveau texte devant permettre le maintien de la subvention pour le blé tendre et le blé dur exclusivement à la production de la farine et de la semoule destinées aux boulangeries, à la consommation des ménages et aux collectivités. Ainsi, deux décrets ont été élaborés, lesquels modifient et complètent les dispositions des deux décrets exécutifs fixant les prix à la production et aux différents stades de la distribution des semoules de blé dur et ceux aux différents stades de la distribution des farines et des pains, en sus de la révision du système de compensation des prix de l'huile alimentaire et du sucre blanc. En outre, il a été suggéré, au titre de la loi



PH/D. R.

Bouira Suspension aujourd'hui de l'AEP dans des communes de l'est et du sud

L'ALIMENTATION en eau potable sera suspendue aujourd'hui dans quelques communes de l'est et du sud de la wilaya, en vue de lancer une opération de réparation et de réhabilitation de la station de pompage (SP1) et de la conduite principale du barrage Tilesdit, a indiqué, hier, l'Algérienne des Eaux (ADE). «Les travaux de réhabilitation seront lancés mercredi (aujourd'hui) par les entreprises Foremyd et Schneider Electrique pour réparer la SP1 et la conduite principale du barrage Tilesdit», a expliqué l'ADE dans un communiqué remis à la presse. Cette opération, qui durera huit heures, causera une rupture de l'alimentation en eau potable dans quelques communes de l'est et du sud à l'image de Bouira, Bechloul, El Asnam, Ahl Laksar, Ouled Rached, Bordj Khris, Mezdoor, Taguedit, Ath Laâziz, Haizer et Oued El Bardi, a précisé la même source. «L'AEP reprendra progressivement après la fin de cette opération qui consiste aussi en la réparation d'une fuite enregistrée sur la conduite principale du barrage», a tenu à assurer l'ADE, qui s'est excusée après de ses abonnés pour les désagréments causés par cet incident. Par ailleurs, le même organisme public a invité hier les citoyens des localités Fraxa, Ouled El Mardja, Ouled Boudiaf et Bahalia relevant de la municipalité d'Oued El Bardi (Sud-est de Bouira) à s'approcher de ses services pour fournir leurs dossiers en vue de les raccorder au réseau d'alimentation en eau potable, «dont les travaux de réalisation sont achevés», a tenu à préciser l'ADE dans un autre communiqué.

Lyes G.

de finances 2021, des mesures incitatives à même d'encourager les cultures industrielles et les industries de transformation. En matière d'encadrement du marché pour faire face aux répercussions de la pandémie de Covid-19, en particulier pendant le mois de ramadhan, le secteur a organisé des opérations de suivi quotidien sur l'évolution des prix et des prix au niveau des marchés de gros et de détail (produits alimentaires et agricoles ainsi que les viandes rouges et blanches). Un rapport quotidien sur l'évolution des prix et un autre hebdomadaire sur l'état des approvisionnements étaient dressés pendant le mois

en question, rapports auxquels viennent s'ajouter les mesures prises à l'effet de remédier aux dysfonctionnements et aux niveaux de stocks en matières premières et produits de large consommation. De plus, le système de compensation des frais de transport routier des marchandises a été mis à jour, à travers la préparation d'un rapport d'évaluation global du système en termes de nombre de wilayas bénéficiaires, afin de le maintenir au profit des grandes wilayas du Sud (Adrar, Tamanrasset, Illizi et Tindouf) et la révision de la liste des produits concernés par la compensation, avec la définition des sources d'approvisionnement

et des délais fixés fin 2020. A ce titre, il a été décidé la mise en place d'un système de cartographie géographique et d'applications numérisées, lequel suivra le réseau de production et de distribution des produits de base, leurs capacités de production, les quotas quotidiens de ces produits, ainsi que la détermination des quantités de produits au niveau de toutes les unités de production, avec la mise au point d'un système d'information pour gérer les autorisations préalables de production et d'importation des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle et des produits toxiques.

A. C.

Oran

«Espoir», une application mobile pour retrouver rapidement les médicaments prescrits

Quatre étudiants de la wilaya d'Oran s'approprient à lancer nouvelle application mobile pour faciliter aux citoyens de la wilaya de trouver aisément les médicaments prescrits par les médecins au niveau des pharmacies, a-t-on appris, hier, des initiateurs de ce projet. Portant le nom «Espoir», cette application comportera les «appellations scientifiques» des médicaments, les composants, les dosages, les pharmacies assurant leur vente à Oran avec leurs adresses exactes, numéros de téléphone et itinéraires sur google Map, a-t-on précisé de même source. Ce projet, en cours d'élaboration, est l'œuvre de Khali Brenyagoub Chems Eddine et Hadjjer Kherfane Mohamed, étudiants en 7^e année de médecine, et de Brikci-Sid Chakib, et Boumeslout Abdessamed, étudiants en

département d'informatique de l'Université des sciences et de technologie (USTO), en Master 2 et Licence. L'idée du projet est venue d'un constat quotidien vécu par les deux jeunes étudiants en médecine, exerçant en tant que résidents à l'hôpital, qui ont constaté les difficultés rencontrées par certains citoyens oranais à trouver un médicament prescrit, se trouvant obligés parfois de faire le tour des pharmacies de la wilaya pour le rechercher. «Nous rencontrons quotidiennement dans les hôpitaux des malades qui reviennent pour chercher la possibilité de substituer les médicaments prescrits par leurs médecins, en raison de leur indisponibilité dans plusieurs pharmacies, ce qui nous a poussé à penser à faire quelque chose. Nous avons alors fait appel à nos amis infor-

maticiens qui nous ont aidés à développer cette idée», a précisé Khali Brenyagoub Chems Eddine. Il a estimé, à ce propos, que cette application «permettra un gain inestimable de temps et d'argent». «Nous avons déjà développé une base de données recensant près de 8 000 médicaments qu'on a établie selon la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques à usage de la médecine humaine, actualisée jusqu'au 16 juillet 2020. Cette base est classée selon 3 catégories, les médicaments disponibles, médicaments en rupture de stock et médicaments retirés du marché», a fait savoir le même interlocuteur. Le lancement de cette application se fera dans les prochains jours, a-t-il fait savoir.

Amine H.

Pétrole

Le Brent remonte à plus de 55 dollars

■ Les prix du pétrole se reprenaient hier mais sans grande conviction, rassurés cependant par le dernier rapport mensuel de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui estime que la demande va repartir en 2021, bien que moins que prévu.

Par Sara B.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars gagnait 1,13 % à Londres par rapport à la clôture de la veille, à 55,37 dollars. Le baril américain de WTI pour le mois de février grappillait dans le même temps 0,34 % à 52,54 dollars.

En hausse, les cours du brut «manquent cependant de direction claire car comme souvent, il y a des arguments baissiers et haussiers», a résumé Eugen Weinberg, analyste.

A l'image du rapport de l'AIE rendu public plus tôt dans la journée : celui-ci fait état de commentaires plutôt optimistes pour la solidité de la reprise de la demande d'or noir, mais révisé légèrement son volume à la baisse, de 0,6 million de barils par jour pour le premier trimestre et de quelque 0,3 million pour l'ensemble de l'année. La demande mondiale est maintenant attendue en rebond de 5,5 millions de barils par jour (mb/j) en 2021, à 96,6 mb/j après une chute de 8,8 mb/j l'an dernier. «Il faudra plus

de temps pour que la demande pétrolière se reprenne pleinement car les nouveaux confinements dans un certain nombre de pays pèsent sur les ventes de carburants», note l'AIE. «Il n'est pas surprenant, au vu des commentaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) la semaine dernière, que l'AIE ait réduit ses prévisions concernant la demande de pétrole en 2021», a réagi l'analyste Stephen Innes.

Les membres de l'Opep et leurs alliés ont opté en début d'année pour la prudence face à la circulation toujours active du Covid-19 et malgré le début des campagnes de vaccination à travers le monde. Les cours des deux contrats de référence du brut restent néanmoins à un niveau relativement élevé, non loin de leurs derniers plus hauts depuis la fin du mois de février 2020 touchés mercredi dernier, à respectivement 57,42 dollars et 53,93 dollars le baril.

L'AIE revoit la demande en légère baisse pour le 1^{er} trimestre 2021

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que le marché pétrolier repose sur des fondamentaux plus solides cette année grâce aux vaccins, mais a toutefois revu en baisse hier sa prévision du rebond de la demande. «Le déploiement mondial du vaccin place les fondamentaux sur une trajectoire plus solide pour l'année, avec l'offre comme la demande repassant en mode croissance après l'effondrement sans précédent de 2020», souligne l'AIE



PHOTO

dans son rapport mensuel sur le pétrole. Elle a toutefois légèrement revu en baisse sa prévision de la demande, de 0,6 millions de barils par jour (mb/j) pour le premier trimestre et de quelque 0,3 mb/j pour l'ensemble de l'année. «Il faudra plus de temps pour que la demande pétrolière se reprenne pleinement car les nouveaux confinements dans un certain nombre de pays pèsent sur les ventes de carburants», note l'AIE. La demande mondiale est maintenant attendue en rebond de 5,5 mb/j en 2021 à 96,6 mb/j après une chute de 8,8 mb/j l'an dernier. Côté offre, lors d'une réunion début janvier, l'Opep et

ses partenaires partenaires s'étaient entendus pour autoriser la Russie et le Kazakhstan à légèrement augmenter leur production d'or noir au cours du premier trimestre.

Mais l'Arabie saoudite, prudente face à la propagation du Covid-19, a choisi de s'imposer une coupe significative. «La demande plus élevée va permettre à l'offre de commencer à augmenter cette année», remarque l'AIE, qui prévoit une production mondiale en hausse de 1,2 mb/j en 2021 après une baisse record de 6,6 mb/j l'an dernier. «Beaucoup plus de pétrole sera probablement nécessaire, compte tenu de

notre prévision d'une amélioration substantielle de la demande au deuxième semestre», note-t-elle. L'agence estime que des cours plus élevés pourraient inciter l'industrie du pétrole de schiste américain à augmenter sa production, mais que les entreprises semblent pour l'instant vouloir maintenir leurs niveaux actuels, donnant la priorité au remboursement de leur dette ou aux retours aux investisseurs. «Si elles se conforment à ces plans, l'Opep+ pourrait commencer à récupérer les parts de marché qu'elle a perdues régulièrement au bénéfice des Etats-Unis et d'autres depuis 2016», prévoit l'AIE. S. B.

Chine

Les bénéfices des entreprises d'Etat dépassent les 215 milliards de dollars en 2020

LES ENTREPRISES d'Etat administrées par le gouvernement central de la Chine ont vu leurs bénéfices nets combinés atteindre 1 400 milliards de yuans (215,77 milliards de dollars) durant l'année 2020, soit une hausse de 2,1 % sur un an, selon les données officielles publiées hier.

Il s'agit de 97 entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central du pays qui ont réalisé des revenus combinés de 30 300 milliards de yuans l'année dernière, soit une baisse de 2,2 % en glissement annuel, a déclaré Peng Huangang, porte-parole de la Commission de supervision et d'administration des biens publics du Conseil des Affaires d'Etat, lors d'une conférence de presse.

En décembre dernier, les revenus de ces entreprises ont connu leur cinquième mois consécutif de croissance à 3 700 milliards de yuans, soit une hausse de 11,7 % sur un an. L'investissement en actifs fixes des entreprises d'Etat administrées par le gouvernement central, hors investissements immobiliers, a augmenté de 1,9 % sur un an pour atteindre 2 800 milliards de yuans en 2020, malgré l'impact négatif du Covid-19, selon la commission. R. E.

Europe

Les ventes d'automobiles plongent en 2020 à cause du Covid-19

Les ventes de voitures ont connu en Europe une chute «sans précédent» au cours d'une année 2020 marquée par la pandémie de Covid-19, tombant à moins de dix millions de véhicules, ont indiqué, hier, les constructeurs.

«Le marché des voitures particulières s'est effondré de 23,7 %, à 9 942 509 véhicules, sous l'effet de la pandémie, soit 3 millions de moins qu'en 2019», a indiqué l'association des constructeurs européens (ACEA) dans un communiqué.

C'est le chiffre le plus bas constaté depuis le début de la série statistique en 1990, plus bas que 2013 et 1993, des années déjà noires pour l'industrie automobile.

C'est aussi une dure chute par rapport aux autres grands marchés : la Chine, premier marché mondial, a constaté une baisse de seulement 1,9 % sur un an, à 25,3 millions de véhicules, les ventes s'étant redressées à partir du printemps.

Les Etats-Unis prévoient une baisse de 15,3 %, à 14,4 millions de véhicules, selon une estimation du cabinet Cox Automotive

en décembre.

«Les mesures prises contre la pandémie – y compris des confinements stricts et d'autres restrictions tout au long de l'année – ont eu un impact sans précédent sur les ventes de voitures dans l'Union», souligne l'ACEA.

Après un printemps catastrophique et plusieurs mois en dents de scie, le mois de décembre a toutefois été un des meilleurs de l'année, avec une baisse de 3,3 % seulement, à 1 031 070 unités.

De nombreux pays sont restés en baisse en décembre, comme l'Italie, la France et la Belgique, mais l'Espagne a retrouvé son niveau de décembre 2019, et l'Allemagne, l'Autriche ou les Pays-Bas ont fait mieux qu'en 2019.

Sur l'année, «les 27 marchés de l'Union européenne ont enregistré des baisses à deux chiffres», souligne l'ACEA. Mais tous les pays ne sont pas égaux : parmi les plus grands marchés, l'Espagne enregistre la plus lourde chute (-32,3 %), suivie par l'Italie (-27,9 %), la France (-25,5 %), la Pologne (-22,9 %) et la Belgique (-21,5 %).

L'Allemagne, premier marché européen (-19,1 %), et les Pays-Bas (-19,5 %) s'en sont un peu moins mal sortis. Au Royaume-Uni, désormais séparé du continent par le Brexit, les ventes ont plongé de 29,4 %, à 1,6 million de véhicules selon l'ACEA. Les constructeurs ont tous souffert, mais le leader européen a pu conforter sa position : Volkswagen (Skoda, Audi, Seat, Porsche) a vu ses ventes chuter de 21,6 %, à 2,5 millions de véhicules, mais sa part de marché a augmenté, à 25,6 %. Les ventes de son dauphin PSA ont lourdement chuté de 29,3 %, à 1,5 million de véhicules, plombé notamment par Opel/Vauxhall, et sa part de marché a reculé, à 15,2 %. Le nouvel allié de PSA dans le groupe Stellantis, Fiat-Chrysler, a vu ses ventes reculer de 25,5 %, à plus de 650 000 véhicules. Le troisième groupe européen, Renault, a chuté de 25,6 %, à plus de 1,1 million de véhicules, entraîné par un mauvais score de Dacia. Parmi les autres groupes, Hyundai-Kia, 4^e, recule de 18,4 %, BMW de 16 %, Daimler de 22,4 %, Toyota de 12,8 % et Ford de 30,6 %.

Nabila T.

Tizi-Ouzou Recensement des intentions de projets dans la construction navale et la pêche au large

UNE OPÉRATION de recensement des intentions de projets dans l'industrie de construction et de réparation navales et de la pêche au large a été lancée à Tizi-Ouzou par la Direction de wilaya de la pêche et des productions halieutiques (Dpph). Pour le lancement de cette opération, le premier responsable local du secteur, Abdelhafidh Belaid, a présidé, le même jour, une rencontre avec des investisseurs en activité, dont les deux constructeurs navals «Sakomas» et «Azeffoun Marine», et des propriétaires de bateaux de pêche et d'autres porteurs de projets dans ces deux secteurs d'activités. Lors de cette réunion, M. Belaid a expliqué que «cette démarche, qui entre dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur de la Pêche pour la période (2020/2024), notamment les axes consacrés au développement de l'industrie nationale de construction et de réparation navales et la promotion des activités de la pêche au large, vise à augmenter la production halieutique», a-t-il dit. Le même responsable a observé que l'exploitation de la bande côtière, qui est une activité de pêche «artisanale», a montré ses limites et il est important d'exploiter notre ressource halieutique au large afin d'augmenter la production en poissons, ce qui va contribuer à réduire le prix des produits de la mer, a-t-il dit. En outre, le gel de l'octroi d'autorisations pour l'acquisition de navires types thoniers, sardiniers et chalutiers, a «impacté négativement l'activité des chantiers de construction navale, à l'instar de Sakomas, implanté au port d'Azeffoune, et dont le plan de charge a été réduit de manière drastique», a relevé le directeur de la pêche. M. Belaid, qui a affirmé que «les portes sont ouvertes» à tous les porteurs de projets sérieux, créateurs de richesses, a souligné que «la priorité sera accordée aux professionnels du secteur». La wilaya de Tizi-Ouzou compte deux chantiers de construction et de réparation navales, une flottille de 259 navires dont 11 chalutiers, 32 sardiniers et 216 petits métiers. L'activité est exercée par quelque 508 inscrits maritimes, a-t-on appris du responsable local du secteur. La pêche pratiquée sur la bande côtière ne permet pas de réaliser de bonnes prises. En 2019, une quantité de 1 000 tonnes de poisson a été pêchée à Tizi-Ouzou et en 2020 le chiffre a baissé à 400 tonnes en raison de la pandémie de Covid-19, a indiqué M. Belaid.

A. Y.

Ghardaïa

Plus de 220 cas d'agression et de branchement illicite sur les réseaux d'eau potable

■ Au total, 226 cas d'agression et de branchement illicite sur les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), gérés par l'Algérienne des eaux (ADE), ont été enregistrés durant l'année écoulée (2020) dans les différentes communes de la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris, hier, auprès de l'antenne locale de l'ADE.

Par Hocine A.

Ces cas de branchement illicite et agression sur les réseaux d'AEP et ouvrages hydrauliques sont «de plus en plus répandus», entraînant des préjudices financiers pour l'ADE et pénalisant également ses clients, a indiqué le chargé de communication, Slimane Ouled Ali.

La multiplication du nombre d'agression et de branchements illicites sur le réseau de distribution de l'eau dans la wilaya de Ghardaïa a poussé les responsables locaux de l'ADE à tenter des actions en justice contre les fraudeurs pour préjudice porté à l'entreprise et la dégradation des réseaux et des canalisations, a-t-il fait savoir.

L'antenne de l'ADE de Ghardaïa déplore aussi le vieillissement du réseau fortement impacté par une eau corrosive altérant les canalisations et engendrant de nombreuses fuites et des déperditions, a ajouté le même responsable.

Pas moins de 10 620 fuites ont été réparées durant l'année écoulée par l'ADE sur son réseau marqué par un état de délabrement avancé dans plusieurs quartiers et localités.



Pour améliorer les prestations, des études de mise à niveau des réseaux et des installations de stockage et de distribution seront lancées afin de réduire le taux de perte et les fuites sur le réseau vétuste, ont fait savoir les responsables du secteur des Ressources en eau, précisant que la mise à niveau

du réseau de distribution et des installations permettra d'améliorer sensiblement la desserte en eau de la population et de permettre une alimentation H24. Selon les informations recueillies auprès de l'ADE, la wilaya, qui a hérité de 17 forages en 1962, compte actuellement quelques 150 forages d'AEP avec une

capacité globale de près de 300 m³/jour, de plus de 110 réservoirs et un réseau d'AEP de plus de 1 260 km, avec une dotation journalière de 250 litres et un taux de raccordement à l'eau potable de 97 %. Elle recense 106 118 abonnés au réseau d'AEP.

H. A.

Plusieurs milliers observés au 1^{er} jour

Dénombrement hivernal des oiseaux d'eau à Batna

L'opération de dénombrement hivernal des oiseaux d'eau a été lancée lundi dans la wilaya de Batna, sur le site humide chott Gadaïne, permettant l'observation, au premier jour de l'initiative, de plusieurs milliers d'individus, a indiqué Hind Samaï, l'animatrice du groupe local de membres du Réseau national d'observateurs ornithologues algériens (RNOOA).

La foulque macroule avec plus de 1 200 individus, le tadorne de belon avec un millier d'individus, le canard souchet (plusieurs centaines) et le canard colvert (plusieurs centaines), ont été les espèces les plus fortement représentées sur le complexe de plans d'eau du site humide Gadaïne, a précisé la même source. La sarcelle d'hiver, la sarcelle marbrée, le canard siffleur, l'échasse blanche, l'élégant flamant rose et l'ibis falcinelle, ont été également observés sur cette aire humide chevauchant plusieurs communes de la wilaya de Batna.

Ce dénombrement hivernal se poursuivra jusqu'au 26 janvier courant et concernera une vingtaine de sites humides dans la wilaya de Batna, a encore précisé Hind Samaï qui est également cadre au Parc national de Belezma (Batna). «Cette forte présence avifaune sur le site de Gadaïne confirme la vitalité de cette zone humide sur laquelle avaient niché, durant le printemps de l'année passée, 5 400 oiseaux dont 900 tadorne casarcas», a relevé la même source.

Lyes B.

Annaba

Ouverture «prochaine» de huit maisons de jeunes dans quatre communes

Le réseau des établissements et maisons de jeunes de la wilaya d'Annaba sera renforcé par huit nouvelles infrastructures, devant être ouvertes «durant le premier trimestre de l'année 2021» dans des zones d'ombre relevant de quatre communes, a-t-on appris du directeur de l'Office des établissements de jeunes (Odej), Messaoud Ben Nedjah.

Les nouvelles maisons de jeunes seront ouvertes dans les zones d'ombre des communes d'Aïn El Berda, Séraïdi, Chétaïbi et Teriaât, a indiqué le respon-

sable, mettant l'accent sur l'importance de ces espaces pour la promotion des talents et initiatives de jeunes dans les domaines culturel, scientifique et d'attraction et pour offrir des opportunités de développement des activités manuelles de la femme rurale. Les 32 centres et maisons de jeunes répartis à travers la wilaya d'Annaba s'orientent vers la promotion et l'encadrement de l'animation scientifique et d'innovation des jeunes à travers l'encouragement à l'ouverture d'ateliers scientifiques, a-t-il expliqué. Les efforts sont

concentrés actuellement sur les aspects en rapport avec la gestion et l'encadrement à travers la formation et la mise à niveau des staffs chargés de l'encadrement de ces espaces et l'encouragement des activités scientifiques ainsi que l'utilisation des technologies numériques sans pour autant négliger les activités de loisirs, culturelles et artistiques, a fait savoir le responsable. Les maisons et centres de jeunes d'Annaba connaissent actuellement un dynamisme remarquable en prévision de leur réouverture après plus de 10

mois de fermeture à cause du coronavirus, a souligné la même source, affirmant que l'ouverture de ces espaces aura lieu dans le strict respect du protocole sanitaire de prévention contre le Covid-19.

Parallèlement aux opérations de nettoyage et de désinfection en cours dans les espaces dédiés aux jeunes, les responsables de l'Odej d'Annaba, en collaboration avec des associations, s'attendent à assurer une ouverture dans les meilleures conditions, selon la même source.

S. A.

Galerie d'art Atelier 31

Une exposition de Said Debladji se prépare

■ Une exposition signée par l'artiste visuel Said Debladji se prépare pour être visible au public à partir du 23 janvier à la galerie d'art Atelier 31 sise à Oran, annoncent les responsables de cet espace artistique.

Par Abbla Selles

Les œuvres de cette exposition sont présentées par Abderrahmane Djeljaoui sur la page Facebook de la galerie. Un long poème décrivant l'art et l'œuvre de Said Debladji a été partagé par Abderrahmane Djeljaoui sur la plateforme numérique de l'établissement.

«Said Debladji, un art en perpétuel renouvellement d'être Palimpsestes...», avait-il écrit. «Chaque jour l'artiste n'est pas près d'oublier son travail passé, même s'il le doit...»

Alors, d'une lenteur d'ombre et rêverie, il a effacé le dessus de la page, (dessus de carton, bois, contreplaqué ou toile) pour reprendre sur cette même page le geste du semeur...

Peindre | Ensemencer à nouveau dessus ce qui restait d'infinie trace, d'infinie relief, de sillons, de points, micro-croûtes ou tâches : ce qui restait en fait de ses hésitations, années de haltes regardantes, ses revirements peut être aussi touché par la chaleur de la matière comme la terre peut l'être de son derme, même au plus profond des hivers...

Par ce biais le nouveau n'advient que par la grâce de l'ancien, "retiré", comme un nuage passe "essuyant" sa portion de ciel... Éclipse. Éclipse ! Qui n'est qu'un moment de disparition, une apparence ou illusion pas tout à fait entière puisque l'éclipse fait



vriller l'intuition du regard en le chevillant au sentiment d'une attente de corps... Frémissement de la vie... Et de renchérir : «Passion lumineusement sourde et silencieuse que celle qui tout en ayant "gommé" jour après jour le présent-passé (images souvenirs, esquisses ou même photographies sont encore là) n'en renouvelle pas moins l'existence intime de l'artiste sur le même/différent corps (support), ouvrant le plaisir à de nouvelles découvertes, parfois déconcertantes puisqu'elles peuvent aller

jusqu'à des sortes de "décalques" de déjà-vécu-déjà-vu... Vu ainsi, l'artiste Debladji n'est pas un Hamlet d'«Être ou ne pas être ?». Il ne fait que sensuellement poursuivre sa passion dans son disparaître d'ondes perpétuelles, renouvelées, rayonnantes, l'une sur l'autre, l'une dans l'autre plus que l'une après l'autre...

Et la magie de ce cheminement en vis sans fin est de se faire à travers une palette de jaunes diffus, de bleus pâles, rouge cendré, tous frisés par une

lumière rasante, parfois "pointée", parfois crépusculaire. Palette qui tourne au fil des toiles comme une aube le long d'une rive. Laquelle ?... Et de poursuivre : «En tout cas la touche est aérée, comme alcoolisée, n'empâtant" jamais ni le support ni notre regard et passant comme un oiseau fin de jour le ferait sur une tige d'arbre qui balance, balance, puis s'envole...

Un cheminement qui mène notre imaginaire en ballade vers des beautés "simples" et "évidentes" telle la dilution des tons

se faisant plus pure et mystérieuse que les eaux d'une crique à l'ombre d'une falaise feuillue de fleurettes marines inconnues...». Et Abderrahmane Djeljaoui de finir son texte par : «Tout cela avec un certain trouble (je dirais trouble de sentiment et trouble de perception...) comme si l'artiste revenant d'ailleurs abordait ici et maintenant aux limites de la mise au point visuelle, celle d'un certain flou d'aisance mais toujours avec une élégance maîtrisée...».

A. S.

Librairie Chaib-Dzair à Alger

L'Anep lance des ateliers de lecture pour enfants

L'entreprise nationale d'édition de communication et de publicité (Anep) a lancé, lundi, à la librairie Chaib-Dzair à Alger, des ateliers de lecture dédiés aux élèves des écoles primaires, avec pour but de permettre à l'enfant de s'habituer à la lecture, une pratique nécessaire à l'accomplissement de sa personnalité.

Une quinzaine d'enfants issus des écoles primaires, enthousiasmés à l'idée de vivre une expérience «inhabituelle», car pour eux, la pratique de la lecture se fait «l'école ou à la maison seulement», ont

pris place à la librairie pour participer à un atelier de lecture en langue arabe «programmé chaque lundi», alors que celui en langue française est prévu «tous les dimanches», selon la conseillère chargée de la cellule médias et relations publiques de l'Anepe, Rachida Belheraoui.

Accompagnés de leurs parents, les enfants, assis en forme de cercle, scrutaient avec un regard curieux ce nouvel environnement «plein de livres» où chacun allait «prendre sa place au milieu d'un groupe et s'exprimer» par la lecture d'une histoire d'abord, puis en expliquant à ses

camarades la morale qui en ressortait.

Une animatrice chargée d'encadrer ce premier groupe de chérubins a donné lecture à une histoire fantastique, une manière pour elle, de l'avis d'une enseignante présente avec sa fille, de «mettre les choses en train», et de «dissiper toutes les peurs» qui précèdent ce «moment de solitude» que «devra affronter» chaque enfant pour lire et expliquer son histoire devant la «grande attention qui lui est accordée». L'ensemble des parents étaient unanimes pour saluer cette expérience qu'ils ont qualifiée de «concluante et nécessaire

pour les enfants», de même pour les enfants, qui ont trouvé ces ateliers «très utiles» pour leur épanouissement.

La programmation de ces ateliers de lecture, explique Rachida Belheraoui, constitue «une expérience pilote», appelée à «se généraliser dans un avenir proche sur tout Alger», pour avoir ensuite une «ampleur nationale» qui atteindra «les endroits les plus retirés de l'Algérie», à travers «l'organisation de caravanes» et le déploiement de plus de moyens en impliquant les autorités locales.

M. K.

Décès

L'acteur français Jean-Pierre Bacri est mort

L'acteur et scénariste français Jean-Pierre Bacri est mort, lundi, d'un cancer, à l'âge de 69 ans, a indiqué à l'AFF son agente, Anne Alvares-Correa. Scénariste de «Smoking/No Smoking», «Un air de famille», «On connaît la chanson» et «Le goût des autres», qui lui ont valu les Césars du meilleur scénario aux côtés d'Agnès Jaoui. Il a également remporté la trophy du meilleur acteur dans un second rôle pour «On connaît la chanson». Figure du théâtre et du cinéma français, Jean-Pierre Bacri occupait une place de choix auprès du

public pour ses rôles d'antihéros râleurs et désabusés mais profondément humains. Le comédien et auteur confiait il y a quelques années ne pas aimer les héros. «Je ne crois pas aux types éclatants de bonheur : traquer le vécu, la sobriété, la pudeur, refuser la tricherie est une profession de foi». Son talent a éclaté aux côtés d'Agnès Jaoui, qu'il rencontre en 1987 au théâtre dans «L'anniversaire de Pinter». C'est avec elle qu'il a coécrit plusieurs pièces de théâtre. Très vite, les «Jacri» – comme les surnommait le réalisateur français Alain Resnais –

ont mis en commun leur humour acide et leur don d'observation pour écrire à quatre mains. Leur première pièce, «Cuisine et dépendances» (1992), est un succès vite adapté au cinéma, tout comme «Un air de famille» (1996). Alain Resnais fait appel à eux pour les scénarios de «Smoking/No Smoking» (1993) et «On connaît la chanson» (1997). Puis Agnès Jaoui passe derrière la caméra pour «Le goût des autres» (2000). Ces dernières années, l'acteur tournait moins, se limitant à deux films par an et revendiquant son droit à la paresse. Parmi ses tout

derniers films, «Place publique», d'Agnès Jaoui, en 2018.

Au cours de sa carrière Jean-Pierre Bacri a reçu cinq Césars, les récompenses du cinéma français : quatre fois le trophée du meilleur scénario avec son ex-compagne Agnès Jaoui (pour «Smoking/No Smoking», «Un air de famille», «On connaît la chanson» et «Le goût des autres») et une fois celui du meilleur acteur dans un second rôle pour «On connaît la chanson». Il a été nommé six fois pour le César du meilleur acteur (pour «Kennedy et moi», «Le goût des autres», «Les sentiments»,

«Cherchez Hortense», «La vie très privée de Monsieur Sim» et «Le sens de la fête»). Parfois catalogué comme l'acteur d'un seul rôle, celui de l'éternel bougon, il détestait pourtant qu'on lui colle «cette étiquette» : «Je ne joue pas toujours des personnages râleurs !», s'était emporté l'acteur auprès de l'AFF en 2015. Dans les rôles qu'il choisissait ou ceux qu'il écrivait avec Agnès Jaoui, Jean-Pierre Bacri pourfendait le sectarisme culturel, le conformisme, les chapelles, la servilité...

R. I.



Investiture de Joe Biden

De nombreux défis attendent le nouveau président

■ L'Amérique est de «retour pour guider le monde» : Joe Biden a promis de ramener la première puissance mondiale dans un concert des Nations boudé par Donald Trump, mais sera immédiatement confronté à des défis épineux face à la Chine, l'Iran ou la Russie.

Par Mourad M.

«L'Amérique est plus forte quand elle collabore avec ses alliés», a plaidé ce week-end le président élu en nommant de nouveaux responsables du département d'État, appelés à «restaurer le leadership moral et mondial des États-Unis».

Le démocrate qui entrera aujourd'hui à la Maison-Blanche martèle ce message de rupture avec le Président Trump, qui a malmené ses alliés, flirté avec des autocrates, cassé les conventions internationales et méprisé les cercles multilatéraux. Pour cela, Joe Biden a choisi des diplomates chevronnés passés par l'ex-administration de Barack Obama, gage d'un retour à une politique étrangère plus classique.

A leur tête, le futur secrétaire d'État Antony Blinken, un interventionniste qui devra composer avec une Amérique qui ne veut plus l'être. Samedi, il a dit vouloir

refaire des États-Unis un «exemple» pour le reste du monde.

Les premières décisions du Président Biden, comme le retour dès aujourd'hui dans l'accord de Paris sur le climat, viseront à tourner la page.

Mais l'ère Trump a abimé l'image de l'Amérique. Et ses dernières semaines ont aggravé la situation, avec les coups de boutoir donnés par le milliardaire républicain aux institutions démocratiques à force de nier sa défaite, puis l'assaut bien réel mené par ses partisans contre le Capitole. A tel point qu'un débat académique divise les experts américains.

«Il faudra beaucoup de temps avant que nous puissions défendre de manière crédible l'État de droit à l'étranger», a constaté l'ex-diplomate Richard Haass lors des violences au Congrès. Ce jour-là, le 6 janvier, a marqué selon lui le début d'un «monde post-américain, qui ne se caractérise plus par la primauté des États-Unis».

D'autres universitaires ont conseillé à Joe Biden de renoncer au «sommets des démocraties» qu'il a promis d'organiser la première année de son mandat, pour venir d'abord au chevet des institutions américaines.

Mais pour Thomas Wright, du cercle de réflexion Brookings Institution, «on aurait tort de conclure que notre humiliation actuelle signifie que les États-Unis n'auraient plus le droit de défendre la démocratie et les droits humains à travers le monde». «Réparer la démocratie chez nous n'est pas incompatible avec la défense de la démocratie ailleurs ; les deux vont de pair», a-t-il argué dans la revue «The Atlantic», soulignant que le trumpisme et ses avatars n'étaient pas un phénomène exclusivement américain. Accaparé par les crises internes – pandémie, marasme économique, injustices raciales –, le futur président n'aura de toute manière pas d'autre choix que de se confronter rapidement aux affaires du monde. Car plusieurs échéances pressantes l'attendent. Washington et Moscou, son vieux rival, ont jusqu'au 5 février seulement pour prolonger un traité-clé de désarmement nucléaire, New Start.

Les démocrates ont abondamment critiqué les atterrissements du gouvernement sortant sur ce dossier. Et l'administration Biden, déterminée à afficher une plus grande fermeté à l'égard de la Russie par rapport à l'ambivalence d'un Donald Trump désireux de se rapprocher avec le président russe Vladimir Poutine,



PH. > D. R.

devra donc trouver le moyen de négocier rapidement.

Encore plus explosif, peut-être, le dossier iranien

Joe Biden a promis de revenir dans l'accord international censé empêcher Téhéran de se doter de la bombe atomique, signé en 2015 sous l'administration Obama dont il était vice-président, puis abandonné par Donald Trump.

Il devra pour cela lever les sanctions que le président républicain et son secrétaire d'État Mike Pompeo ont durci jusqu'au bout pour lui compliquer la tâche. Tout en s'assurant que l'Iran revienne à son tour dans les clous de ses restrictions nucléaires, dont il s'affranchit chaque jour un peu plus.

Le démocrate devra aussi démontrer à une classe politique américaine sceptique qu'il saura

faire preuve de fermeté face aux agissements de Téhéran au Moyen-Orient.

Même test, à une échelle mondiale cette fois, face à Pékin

«Les États-Unis doivent être fermes avec la Chine», martèle Joe Biden, dépeint comme «faible» par nombre de républicains.

Cette fermeté tournera-t-elle à la nouvelle Guerre froide, que semblait promettre la ligne du faucon Pompeo, ou à une compétition stratégique claire mais plus apaisée, comme semblent le souhaiter les Européens ?

La réponse à cette question déterminera «le succès ou l'échec de la politique étrangère américaine», prédisait avant l'élection de novembre l'ex-diplomate Bill Burns – nommé depuis à la tête de la CIA par Joe Biden.

M. M.



Commentaire

Soldats

Par Fouzia Mahmoudi

Donald Trump, en 2016, avait, parmi ses nombreux arguments chocs, réussi notamment à convaincre les électeurs de voter pour lui en assurant qu'avec lui à la Maison-Blanche le nombre de soldats américains envoyés à l'autre bout du monde pour défendre des conflits qui selon lui ne concernaient pas directement les Américains, serait considérablement réduit. Trump, qui fut d'ailleurs l'un des rares présidents des États-Unis à ne pas provoquer de guerres, a voulu tenir sa promesse avant de quitter définitivement la Maison-Blanche. En effet, le chef du Pentagone, Christopher Miller, a annoncé cette semaine que les effectifs militaires des États-Unis se montaient désormais à 2 500 en Afghanistan ainsi qu'en Irak, conformément au vœu du président sortant Donald Trump de mettre fin aux «guerres sans fin». «Aujourd'hui, les effectifs militaires américains en Afghanistan s'élevaient à 2 500 soldats», a indiqué, dans un communiqué, Christopher Miller, qui assume l'intérim à la tête du Pentagone jusqu'à la prise de fonctions du prochain Président américain, Joe Biden. «Ordonné par le Président Trump, ce retrait que j'ai annoncé le 17 novembre abaisse les effectifs militaires américains dans le pays au plus bas depuis 2001», a ajouté Christopher Miller, nommé à ce poste début novembre, après le limogeage de son prédécesseur Mark Esper, lequel rechignait à accélérer ce retrait. «Aujourd'hui, les États-Unis sont plus près que jamais de mettre un terme à près de 20 ans de guerre», a affirmé le ministre de la Défense par intérim, alors que l'Afghanistan est en proie à une recrudescence des violences, en dépit des pourparlers de paix entre les talibans et le gouvernement en cours depuis septembre à Doha. «Avec 2 500 hommes, le commandement à ce qu'il lui faut pour protéger l'Amérique, notre population et nos intérêts», a-t-il affirmé, ajoutant cependant qu'un retrait total restait «soumis à des conditions de sécurité». En Irak, le niveau du déploiement militaire américain a lui aussi été réduit à 2 500 hommes, une réduction qui «reflète la hausse des capacités de l'armée irakienne», a ajouté Christopher Miller. Cette réduction «ne signifie pas un changement dans la politique des États-Unis», a-t-il souligné. «Les États-Unis et les forces de la coalition restent en Irak pour assurer une défaite durable du groupe État islamique (EI)». «Nous continuerons à avoir une base de contre-terrorisme en Irak pour soutenir les forces de nos partenaires avec des capacités aériennes et du renseignement», a-t-il conclu. «La plupart des opérations en Irak étaient déjà menées par nos partenaires irakiens». Reste à voir si Biden respectera ce nouveau protocole ou s'il renverra des troupes sur les terrains afghans et irakiens au risque de provoquer la colère des Américains qui ne supportent plus de voir leurs soldats mourir dans des conflits à l'autre bout de la planète, même si le gouvernement américain est celui qui a initié ces guerres avec l'assentiment de sa population.

F. M.

À l'abri des regards, la crise au Tigré continue de faire des ravages

C'était fin novembre, le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, déclarait la victoire au Tigré. Depuis, Addis Abeba évoque un retour à la normale mais les rares informations qui filtrent de la région septentrionale indiquent que le conflit perdure.

Prix Nobel de la paix 2019, M. Abiy a lancé le 4 novembre une offensive militaire contre les autorités dissidentes du Tigré, issues du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF), et a proclamé la victoire le 28 novembre, lors de la prise de la capitale régionale Mekele.

Pourtant, le gouvernement a récemment annoncé la mort d'ex-dirigeants régionaux tués dans des combats et l'ONU rapporte «l'insécurité» qui entrave l'acheminement de l'aide humanitaire.

Ces dernières semaines, des images satellites, des déclarations de responsables militaires et civils en poste au Tigré et de rares témoignages d'habitants suggèrent que le conflit continue

dans l'ombre.

Depuis novembre, un blackout sur les communications et des restrictions sur les déplacements rendent difficiles l'accès aux sources.

Les autorités d'Addis Abeba ont décrit les combats qui ont suivi la prise de Mekele comme des opérations mineures, pour traquer d'anciens dirigeants de la région et notamment son ex-président, Debretsion Gebremichael.

Mais dans un rapport d'évaluation des besoins humanitaires en date du 6 janvier, les Nations unies décrivent le Tigré comme «volatil», avec une persistance de «combats localisés».

Les Nations unies s'inquiètent particulièrement de possibles exactions dans deux camps abrités plus de 30 000 réfugiés érythréens, toujours inaccessibles.

Ces réfugiés ont fui ces dernières années l'Érythrée, frontalière du Tigré, et le régime autocratique du Président Issaias Afeworki.

Humanitaires et diplomates

se sont alarmés d'informations faisant état du meurtre de réfugiés ou d'enlèvements et de retours forcés en Érythrée, qui auraient été perpétrés par les forces érythréennes venues épauler Addis Abeba contre le TPLF.

Cinq travailleurs humanitaires ont été tués dans un de ces camps, appelé Hitsats.

«Des informations faisant état de nouvelles incursions militaires ces dix derniers jours sont cohérentes avec des images satellites en libre accès qui montrent de nouveaux foyers d'incendies et des signes de destructions récentes dans les deux camps», a déclaré le Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés, Filippo Grandi. «Ce sont des indications concrètes de violations majeures des lois internationales».

L'Éthiopie a vigoureusement démenti l'implication de soldats érythréens dans son opération militaire, en contradiction avec les témoignages d'habitants du Tigré.



Handball/Mondial2021

L'EN s'incline face au Portugal et donne rendez-vous à la France

LA SÉLECTION algérienne de handball a bouclé lundi le tour préliminaire du Mondial 2021 en Egypte (13-31 janvier), par une défaite face au Portugal 19-26 (mi-temps : 9-14), en match disputé au Caire, comptant pour la 3^e et dernière journée (Gr.F). En l'absence de Ryad Chehboub, forfait en raison d'une blessure à l'épaule, les «Verts» ont bien entamé la rencontre, en menant d'entrée (2-0) grâce à Messaoud Berkous et Ayoub Abdi. Le Portugal, qui restait sur deux victoires de suite, a dû attendre la 8^e minute pour prendre l'avantage (4-3), avant de monter en puissance au fil des minutes pour atteindre cinq buts d'écart au terme de la première période (14-9). Transparent lors des deux premières sorties des «Verts», le sociétaire du GS Pétroliers, Messaoud Berkous, s'est remis en question en inscrivant six des neuf buts marqués par le Sept national lors du premier half. Au retour des vestiaires, les «Verts», motivés, ont pratiquement fait jeu égal avec les

Portugais, mais sans pour autant parvenir à revenir à la hauteur de leur adversaire. Une mission rendue difficile après l'expulsion du pivot Hicham Kaàbeche (33'), après des sanctions de deux minutes. Les joueurs du sélectionneur français Alain Portes ont montré un meilleur visage par rapport à leur précédent match face à l'Islande (39-24), mais restent tout de même loin de leur niveau optimal. Les «Verts» auraient pu réduire l'écart, ou même prétendre à l'égalisation, n'étaient les nombreuses ratages lors des dix dernières minutes, ce qui a permis aux Portugais de terminer le match en roue libre, avec sept buts d'écart (26-19). La sélection algérienne affrontera la France, difficile vainqueur lundi contre la Suisse (25-24), au tour principal de la compétition qui débute aujourd'hui. Dans l'autre match du groupe F, l'Islande, large vainqueur face à l'Algérie (39-24), aura une belle occasion de signer un deuxième succès de suite, en affrontant le Maroc (20h30), déjà éliminé.

Arts martiaux / Pencat Silat (Algérie)

Le comité fédéral promu en comité technique national

LE COMITÉ fédéral de Pencat Silat, créé en 2014, vient d'être promu en tant que comité technique national de la discipline, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM). «Cette promotion a été motivée par les bons résultats obtenus par les athlètes pratiquant le Pencat Silat, qui ont brillé de manière régulière au cours des dernières années, tant sur le plan national qu'international, sans oublier le bon travail effectué par les dirigeants sur le plan organisationnel. Nous espérons qu'avec cette promotion en comité technique national, ils pourront aller encore plus loin et atteindre tous leurs objectifs», a expliqué à l'APS le président de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM), Djamel Taàzibt. Le Pencat Silat fait partie des huit spécialités à avoir intégré dernièrement la Fédération algérienne des arts martiaux en tant que comité technique national. Les sept autres spécialités sont : le Jeet kendo kali, le Nihon tai jitsu, le Nunchaku (avec combat complet), le Gao long vo dao, le Van Lang vo dao, le Doshinki / Hapkijustu et le Vo thuat van vo dao. Le Pencat Silat, art martial indonésien-malaisien, a été introduit en Algérie en 2014, par l'in-

termédiaire de l'entraîneur Hassen Sekfane, et il est reconnu aussi bien par le Comité international olympique (CIO) que par la Fédération internationale de Pencat Silat, qui a déjà organisé 19 championnats du monde et compte 73 pays adhérents. En Algérie, le Pencat Silat est présent dans 18 wilayas, et compte près de 4 000 adhérents, particulièrement dans les grandes villes, comme Alger, Blida, Bouira, Médéa et El-Oued. Parmi les succès ayant contribué à la promotion du Pencat Silat en tant que comité technique national au sein de la Fédération algérienne, la brillante troisième place obtenue aux Championnats du monde de 2016 à Bali (Malaisie), ainsi que son excellente organisation de certains événements sportifs majeurs, notamment la Coupe de l'Ambassadeur, ayant enregistré la participation d'environ 350 athlètes, de toutes les catégories d'âge, et représentant 31 clubs nationaux. Ne voulant pas s'arrêter en si bon chemin, les responsables du comité technique national de Pencat Silat ont déjà interpellé le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS) pour demander à devenir carrément une Fédération.

MC Alger

Le CSA et la SSPA «le Doyen» concluent un partenariat

Un partenariat a été conclu avant-hier soir entre le Club sportif amateur (CSA/MC Alger) et la société sportive par actions (SSPA) «Le Doyen» qui leur permet de se conformer aux textes législatifs algériens et de renforcer leur collaboration pour promouvoir «l'image de marque de Mouloudia».



Almas remercie les responsables de la Sonatrach pour leur soutien

Par Mahfoud M.

«L a convention que nous venons de signer aujourd'hui, devait être parafée en 2015, conformément au décret de loi 15-73. Maintenant, nous avons trouvé un accord avec le CSA qui permettra de se conformer aux textes législatifs algériens et renforcer notre collaboration pour promouvoir l'image de marque de Mouloudia», a déclaré le président du Conseil d'administration du club, Abdenacer Almas. La signature de cette convention de partenariat s'est déroulée en marge d'une cérémonie organisée par Sonatrach en l'honneur du MCA, qui a réussi à se hisser à la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, et occupe actuellement la deuxième place du classement de Ligue 1, à deux points du leader l'ES Sétif, avec un match en moins à disputer le 2 février prochain à Béchar

face à la JS Saoura. Pour sa part, le président du CSA/MCA, Tourki Messaoudi, a indiqué que cette convention comporte deux volets : «Un volet financier pour l'utilisation du sigle et des couleurs et la réhabilitation de la villa de Chéraga (Alger) et son équipement, afin de fournir au CSA un siège digne de ce grand club». Avant d'enchaîner : «Concernant le volet sportif, il s'agit de l'intégration de deux membres du CSA au conseil d'administration de la SSPA, et la récupération des sections qui entre dans le cadre de la fusion entre le GS Pétroliers et le CSA», a-t-il ajouté.

«Sonatrach apportera le soutien nécessaire au club»

Sur un tout autre volet, le président-directeur général de Sonatrach, Toufik Hakkar, a assuré les responsables du Doyen des clubs algériens du

soutien de l'entreprise, qui est le principal bailleur de fonds du club algérois.

«Je félicite les joueurs et le staff technique pour les résultats probants réalisés depuis le début de la saison. J'assure à cette occasion que l'équipe bénéficiera du soutien nécessaire afin de continuer à s'illustrer aux niveaux national et continental», a déclaré Hakkar. Almas a remercié Sonatrach pour son soutien indéfectible au MCA et l'intention particulière qu'elle porte au développement du club en cette année centenaire. «J'espère que l'équipe va continuer à s'illustrer durant toute la saison en décrochant des trophées», a-t-il déclaré. Dans le même contexte, l'entraîneur du Mouloudia, Nabil Neghiz, a indiqué que «ses joueurs ont besoin de moyens financier et moral, afin de mieux s'exprimer sur le terrain et ainsi atteindre les objectifs fixés par les dirigeants du club».

M. M.

Tournoi de l'UNAF (U17)

L'EN s'offre la Libye et prend option

LA SÉLECTION algérienne de football des moins de 17 ans (U17) s'est imposée lundi face à son homologue libyenne 3-2 (mi-temps : 1-1), en match disputé au stade du 5-Juillet (Alger), comptant pour la 1^{re} journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021. Comme il fallait s'y attendre, l'équipe nationale s'est ruée d'entrée sur le camp adverse pour essayer de prendre les commandes de la

partie dès le début, mais les attaquants algériens ont pêché par excès de précipitation devant les buts. Avec une possession de balle largement en faveur des «Verts», la Libye s'est contentée de défendre dans sa zone, tout en procédant par des contres. En dépit d'une stratégie défensive, les Libyens sont parvenus à ouvrir la marque, contre le cours du jeu. Excentré sur le côté gauche, Abdulsamia Abdulnabi a trompé la vigilance du portier algérien

Hamza Boualem (0-1, 29'), qui a mal fermé son angle. La réaction des joueurs du sélectionneur Mohamed Lacete ne s'est pas fait attendre, puisque le défenseur d'Amiens (France), Anis Ouchouache, a pu remettre les pendules à l'heure peu avant la pause (1-1, 38') d'une reprise de la tige. En seconde période, les Algériens sont revenus avec des intentions plus offensives, ce qui leur a permis de prendre l'avantage par l'entremise du sociétaire

de l'Académie de la FAF, Omar Mohamed Rafik (2-1, 50'), suite à un centre en retrait du meneur de jeu Zuliani Edhy. Alors que l'Algérie contrôlait le match en sa faveur, étant même toute proche de corser l'addition, une faute monumentale du portier Hamza Boualam, qui n'a pas pu contrôler le ballon du pied, a offert l'égalisation aux Libyens à l'heure de jeu (2-2), après une remise de Nottebaere Djibril. L'équipe nationale aurait pu reprendre l'avanta-

ge, n'était-ce le penalty raté par Lagha Yannis Alladoum (66'), après une faute commise sur Zuliani Edhy. Les Algériens ont dominé les débats lors du dernier quart d'heure, jusqu'à leur permettre de marquer le but de la victoire par Nottebaere Djibril (3-2, 86'). Une victoire acquise sur le fil qui met désormais les «Verts» dans une bonne position, en attendant le dernier match décisif face à la Tunisie, prévu dimanche prochain.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Maroc

Zefzafi et d'autres détenus du Hirak du Rif entament une grève de la faim

LE CHEF de file du Hirak du Rif au Maroc, Nasser Zafzafi, et huit autres détenus du mouvement entament aujourd'hui une grève de la faim de 48 heures pour dénoncer la politique de la mainmise sécuritaire au Maroc face à la liberté de la presse et d'expression, et au droit de manifester pacifiquement, rapportent, hier, des médias locaux. «Six détenus du Hirak du Rif et trois journalistes en détention entament une grève de la faim, pour une durée de 48 heures, les 20 et 21 janvier», précisent les mêmes sources.

Il s'agit de Nasser Zefzafi, Nabil Ahamjik, Mohamed Haki, Mohamed Jelloul, Samir Ighid et Zakaria Adahchour, ainsi que l'historien et militant Maâti Monjib et les journalistes Omar Radi et Soulaïmane Raïssouni.

Les proches des détenus décrivait, hier dans un communiqué, une action «symbolique» en protestation contre «la politique continue de la gestion purement sécuritaire de l'Etat vis-à-vis du droit de manifestation pacifique, de la liberté de la presse, d'opinion et d'expression, et le droit d'association».

Ils considèrent cette grève de la faim comme «un cri pour rappelez aux autorités que le phénomène de la détention politique est la preuve du non-respect par l'Etat marocain de ses obligations internationales ainsi que de ses engagements avec ses par-

tenaires étrangers», exprimant leur «refus de la détention arbitraire, des procès iniques, de la répression des manifestations pacifiques, de la torture et de la violation des libertés».

Les familles déclarent tenir l'Etat marocain «responsable de ce qui pourrait arriver aux détenus», dont certains souffrent de problèmes de santé après plusieurs grèves de la faim observées par le passé, appelant à une rupture «avec ces pratiques sécuritaires». Pour rappel, Nasser Zafzafi a mené une série de grèves de la faim depuis son arrestation en mai 2017 pour contester son arrestation et améliorer ses conditions de sa détention. En avril 2019, la justice marocaine a confirmé le jugement initial de 20 ans d'emprisonnement contre Nasser Zafzafi et trois autres meneurs de la contestation qui agit, en 2016 et 2017, la région marocaine du Rif. Les autres peines vont de 1 à 15 ans de réclusion. Cette protestation a été déclenchée par la mort, en 2016, d'un vendeur de poisson, Mohsen Fikry, broyé dans une benne à ordures en tentant de s'opposer à la saisie de sa marchandise. Des centaines de militants ont été arrêtés durant ces événements, selon les estimations des organisations de défense des droits de l'homme. Certains d'entre eux ont été libérés après l'expiration de leur peine. Y. N.

Laghouat

Un non-lieu pour le président et des membres de l'APC

LE TRIBUNAL d'Ain-Madhi (wilaya de Laghouat) a décidé hier d'un non-lieu à l'encontre du président et de quatre membres de l'Assemblée populaire communale (APC) du chef-lieu de wilaya ainsi que du secrétaire général par intérim de la commune, a-t-on appris de source judiciaire. Une instruction judiciaire sur une affaire de manipulation d'une liste nominative de bénéficiaires de lots de terrain à bâtir dans la commune de Laghouat avait concerné le président de l'APC (M.B.), quatre de ses membres (A.B., A.M., H.B. et M.B.) ainsi que le SG par intérim de la commune (M.R.), a rappe-

lé la source. Les services de la daïra de Laghouat devront établir un rapport à soumettre à la wilaya puis au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, pour examiner la question, sachant que les mis en cause avaient fait l'objet, le 24 décembre dernier, d'une mesure de suspension à titre conservatoire durant la période de l'instruction, a ajouté la source.

Les mis en cause devront ainsi être réintégré à leur poste respectif du fait qu'ils ont été innocentés par la justice, a conclu la source judiciaire.

Hania G.

Bouira

Trois morts et trois blessés dans un accident de la route

TROIS PERSONNES ont trouvé la mort hier et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu sur le chemin de wilaya n° 24 reliant Taguedit à Bordj Okhris (sud de Bouira), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre trois véhicules. «Trois hommes âgés entre 36 et 60 ans ont rendu l'âme sur le coup et leurs corps ont été transportés à l'hôpital de Sidi Aïssa

(M'sila)», ont précisé les services de la Protection civile.

Trois autres personnes, des jeunes âgés entre 26 et 34 ans, ont été blessées dans cet accident et ont été évacuées vers le même hôpital, a-t-on expliqué de même source.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

R. R.

Investiture de Joe Biden



Djalou@hotmail.com

Musique

Cheikh Namous, le doyen des musiciens algériens n'est plus

■ C'est une véritable icône de l'art en général et de la musique chaabi en particulier qui vient de nous quitter. Talentueux instrumentiste du banjo, l'un des rares, sinon le dernier à jouer du guember cher à Cheikh Nador, le doyen des musiciens algériens, Cheikh Namous, est décédé dans la nuit de lundi à mardi à Alger à l'âge de 100 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Par Nassim S.

Kasbadji dans l'âme, cet artiste qui brillait par sa discrétion sur scène comme dans la vie quotidienne, avait côtoyé les chefs d'orchestre comme Kehioudji ou Kechkoul et une large palette de chanteurs, de Hadj M'rizek à H'sissen en passant par Bouchiba et Khilifa Belkacem.

Né en mai 1920 à La Casbah d'Alger, Mohamed Rachidi de son vrai nom a commencé à jouer dans l'orchestre de Mohamed Sridek à la fin des années 1930 avant de rejoindre l'orchestre d'El Hadj M'hamed El Anka. Il avait également accompagné Moh Seghir Laâma pour



toutes les fêtes animées à La Casbah et intègre l'orchestre de la radio en 1953.

A l'indépendance, le musicien se faisait un plaisir de répondre aux sollicitations de chanteurs châabi comme Boudjemâa El

Ankis, Amar El Aâchab ou encore Dahmane El Harrachi.

Il a également créé une école de musique où il a formé de nombreuses générations de musiciens.

N. S.

Education à Béjaïa

Des aides financières accordées aux établissements scolaires

LE SECTEUR de l'Education nationale dans la wilaya de Béjaïa a bénéficié, ces dernières années, de plusieurs infrastructures scolaires. Cependant, ces infrastructures sont restées au stade de projets inscrits et en instance puisque certaines n'ont pas été lancées et d'autres ne sont pas encore menées à

terme, soit pour des raisons objectives ou faute d'assiettes foncières devant les accueillir, surtout au chef-lieu, d'une part, mais aussi la nécessité réévaluer les coûts, donc les budgets qui leur ont été alloués, car dépassés par la situation actuelle, a-t-on appris. Trois groupements scolaires, deux collèges et deux lycées de remplacement ont été accordés au secteur. Par ailleurs, la crise de logement de fonction à laquelle est confronté le personnel de l'Education nationale pourrait être atténuée après la libération de plus de 280 logements d'astreinte ces trois dernières années. Les efforts se poursuivent, nous dit-on, dans le but d'assainir la situation à ce propos. S'agissant du règlement de la situation financière des enseignants vacataires et

contractuels qui, pour rappel, n'ont pas cessé de se plaindre tout au long de ces derniers mois et années, les services du contrôle financier et du Trésor public sont en train de liquider les cas restants des années 2019 et 2020, a-t-on appris encore. Par ailleurs, des aides financières ont été allouées aux établissements et varient entre 30 et 60 millions de centimes par structure. Elles sont suivies d'une aide de 5 millions de centimes pour tous les établissements scolaires, ceci sans compter les autorisations de dépenses du service hors budget accordées par la tutelle pour les établissements qui disposent de reliquats afin de faire face à certaines situations urgentes et nécessaires, nous dit-on.

H. C.